

GUIDE DES DÉCHETS

CALENDRIER DES COLLECTES EN PAGE CENTRALE

2024

Quelles solutions pour trier mes biodéchets ?

Épluchures, restes alimentaires, déchets de jardin sont des ressources utiles au sol. Pour répondre à l'obligation réglementaire du tri à la source de ces biodéchets, la CC Moselle et Madon vous apporte des solutions.



MES DÉCHETS ALIMENTAIRES



Acheter un composteur

Bon de commande sur www.cc-mosellemadon.fr

Fabriqué par l'Atelier du Savoir-Fer



Utiliser un composteur partagé

Contactez-nous pour mettre en place des composteurs près de chez vous ou consultez la liste des sites existants



Obtenir des conseils à domicile

Conseils gratuits avec l'appui des guides composteurs, lors d'ateliers SOS Compost

MES DÉCHETS DE JARDIN



Pailler avec mes tontes, les feuilles mortes...

pour protéger et nourrir mon sol



Utiliser ma tondeuse

pour broyer mes branchages de moins d'1 cm



Tondre plus haut

et laisser ma tonte finement broyée sur le sol



Faire une haie sèche

avec mes gros branchages



Des ressources à consulter

Réussir son compost, pailler son sol... Les bonnes astuces sont sur le site Internet.



Le Réseau JARDINS

Ateliers pratiques, visites de jardin, formations... Inscrivez-vous au Réseau.

JETER MOINS, JETER MIEUX

Les meilleurs déchets sont ceux qu'on ne produit pas.
Des alternatives pour les éviter :



Mutualiser, louer, emprunter, acheter reconditionné ou d'occasion



Entretien et réparer les objets pour qu'ils durent (repair'café)



Donner/vendre les objets en bon état

+ d'infos : consulter le document *Nouvelle vie des objets*



Choisir des produits rechargeables, lavables et réutilisables



Choisir des produits non dangereux pour la santé et l'environnement



Fabriquer ses produits ménagers et cosmétiques



Faire une liste de courses, et utiliser sacs, boîtes ou contenants réutilisables



Pour éviter le gaspillage alimentaire, cuisiner les quantités justes et les restes de repas



Offrir des cadeaux personnalisés, immatériels, fait maison ou d'occasion pour les fêtes



Utiliser des couches lavables pour bébé

La CCMM vous accompagne gratuitement sur 2 mois en prêtant tout le matériel nécessaire



Découvrez toutes les ressources de votre jardin et réduisez vos déchets verts

Des solutions existent, rendez-vous page 1

TARIFICATION INCITATIVE : MODE D'EMPLOI

La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères Incitative (TEOMI) se compose :

- d'une **part fixe** (base foncière de l'habitation **X** taux de TEOM 8,5%)
- d'une **part variable** (volume du bac (ou sac) **X** le nombre de collectes)

Le montant de TEOMI figurant sur votre avis d'imposition édité par le service des impôts à l'automne de l'année [n], correspondra aux données comptabilisées en année [n-1]

Modes de collecte principaux

Bacs pucés

Bac 140 litres	Bac 180 litres	Bac 240 litres	Bac 360 litres	Bac 660 litres
1,60€	2,05€	2,74€	4,10€	7,52€

Un bac cassé devant être remplacé sera facturé selon le tarif en vigueur à la date de la demande

Conteneur enterré avec accès par badge

	Conteneur enterré 80 litres	0,91€
--	-----------------------------	-------

Le badge devra être laissé dans le logement en cas de départ
Les déchets doivent être conditionnés en sac ne pouvant excéder 80 litres
En cas de perte ou de casse de badge, celui-ci sera facturé 16€ lors de son remplacement.

Cas particulier : dans des situations spécifiques et en accord avec la commune et le service de collecte

Sac bordeaux 50 litres	0,57€	Verrou et jeu de clés	42 €
------------------------	-------	-----------------------	------

Des questions sur le dispositif de financement ? sur les équipements ? votre badge ?

Consulter la foire aux questions et le règlement de collecte à l'accueil du pôle technique et sur notre site internet www.cc-mosellemadon.fr

Un simulateur est disponible sur le site internet de la CCMM

www.cc-mosellemadon.fr/fr/simulateur-teomi.html

Les propriétaires souhaitant suivre leur production ou celle de leur locataire peuvent créer un compte en se connectant sur <https://cc-mosellemadon.ecocito.com>



CALENDRIER DES COLLECTES

2024

**DES CHANGEMENTS
CETTE ANNÉE !**



- › Présentez vos bacs ou sacs bordeaux, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac noir avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac bordeaux déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les 2 semaines <

Maizières Viterne	Bainville-sur-Madon** Neuves-Maisons	Chaligny Chavigny Pont-Saint-Vincent
Lundi	Mardi	Jeudi
1 ^{er} *, 15 et 29 janvier 12 et 26 février 11 et 25 mars 8 et 22 avril 6 et 20* mai 3 et 17 juin 1 ^{er} , 15 et 29 juillet 12 et 26 août 9 et 23 septembre 7 et 21 octobre 4 et 18 novembre 2, 16 et 30 décembre	2, 16 et 30 janvier 13 et 27 février 12 et 26 mars 9 et 23 avril 7 et 21 mai 4 et 18 juin 2, 16 et 30 juillet 13 et 27 août 10 et 24 septembre 8 et 22 octobre 5 et 19 novembre 3, 17 et 31 décembre	4 et 18 janvier 1 ^{er} , 15 et 29 février 14 et 28 mars 11 et 25 avril 9* et 23 mai 6 et 20 juin 4 et 18 juillet 1 ^{er} , 15* et 29 août 12 et 26 septembre 10 et 24 octobre 7 et 21 novembre 5 et 19 décembre 2 janvier 2025

Marthemont Pierreville Thélod Xeulley	Frolois Maron Richardménil Sexey-aux-Forges	Flavigny-sur-Moselle Mérville Messein Pulligny
Lundi	Mardi	Jeudi
8 et 22 janvier 5 et 19 février 4 et 18 mars 1 ^{er} *, 15 et 29 avril 13 et 27 mai 10 et 24 juin 8 et 22 juillet 5 et 19 août 2, 16 et 30 septembre 14 et 28 octobre 11* et 25 novembre 9 et 23 décembre	9 et 23 janvier 6 et 20 février 5 et 19 mars 2, 16 et 30 avril 14 et 28 mai 11 et 25 juin 9 et 23 juillet 6 et 20 août 3 et 17 septembre 1 ^{er} , 15 et 29 octobre 12 et 26 novembre 10 et 24 décembre	11 et 25 janvier 8 et 22 février 7 et 21 mars 4 et 18 avril 2, 16 et 30 mai 13 et 27 juin 11 et 25 juillet 8 et 22 août 5 et 19 septembre 3, 17 et 31 octobre 14 et 28 novembre 12 et 26 décembre

**** Changement
de jour de
collecte**



NOUVEAU
Accédez aux
conteneurs
enterrés sur
simple
demande



Adaptez le
volume de
votre bac à
vos besoins.



Lavez votre
bac aussi
souvent que
nécessaire.

*** Pas de collecte
les jours fériés**

> collecte le
lendemain
du jour férié



- › Présentez vos bacs et sacs, lorsqu'ils sont pleins, la veille à partir de 19h
- › Bac jaune avec la poignée côté rue, en bordure de trottoir
- › Sac de tri déposé à proximité du passage de la benne

> Collecte toutes les semaines <

Lundi	Mercredi	Vendredi
Bainville-sur-Madon Maizières Marthemont** Pierreville Pont-Saint-Vincent Pulligny Thélod** Xeulley**	Chaligny Chavigny Maron** Neuves-Maisons Sexey-aux-Forges**	Flavigny-sur-Moselle Frolois Mérville Messein Richardménil Viterne**

Pas de rattrapage de collecte les jours fériés sauf :

1^{er} mai > collecte vendredi 3 mai // 25 décembre > collecte vendredi 27 décembre

Récupérez vos sacs jaunes auprès de votre mairie ou au siège de la CCMM.

Les cartons de livraison, d'électroménager ou de mobilier, volumineux (taille supérieure à une boîte à chaussures) sont à déposer en déchetterie.

**TOUS LES EMBALLAGES
SE TRIENT**

**> Même recyclable, un
déchet peut être évité <**



Emballages
en plastique



Emballages
en métal



Emballages en
carton et briques



Vidés



Non lavés



Non imbriqués

POINTS TRI



Papiers
TOUS les papiers se recyclent



Verre
TOUS les emballages en verre se recyclent



Vêtements
Mêmes abîmés, déposez vos vêtements et linge de maison PROPRES et SECS, chaussures LIEES PAR PAIRES. A déposer en sac fermé de 30L. Quel que soit leur état, ils seront valorisés. Avant de jeter, pensez à la réparation !



BAINVILLE-SUR-MADON		
Plateau Sainte Barbe : fort Aventure		
Rue des Jardins		
Rue du Fort		
Rue Jacques Callot		
CHALIGNY		
Fond du Val : Lotissement		
Rue de la Libération		
Rue des Martyrs		
Rue du Fond du Chenet		
Rue Edmond Pintier : Salle polyvalente		
Rue Mendès France		
Chemin du stade - Services Techniques		
Rue Marguerite robot		
RD 909 - voie de contournement		
Rue de la Mine		
CHAVIGNY		
Chemin de Chatel		
Rue de Nancy		
Rue des Prés Lassés		
Rue du Tram		
Rue Henri Dunant		
ZI des Clairs Chênes		
FLAVIGNY-SUR-MOSELLE		
Rue de la Ville-Haute		
Rue du Doyen Parisot		
Rue du Petit Avillon		
Chemin du Chaubourot : Salle des sports		
ZA du Plateau		
FROLOIS		
Chemin de la Ferme		
Chemin des Pâquis de Valaille		
MAIZIERES		
Chemin du Rouau		
Salle polyvalente Espace Clic		
MARON		
Place Général de Gaulle		
Route de Nancy : Restaurant Crocodile		
Salle polyvalente		
MEREVILLE		
Allée Henri Cournault		
Chemin de la Gravière : Cimetière		
Lieu-dit Le Jardinot - Station d'épuration		
MESSEIN		
Allée des Jons		
Rue de la Gare		
Rue des Pâquis : Services Techniques		
Rue Pierre Emile Martin : Déchetterie		
Salle polyvalente des Acquêts d'eau		
ZAC du Breuil : rue Claude Erignac		

NEUVES-MAISONS		
Impasse Aristide Briand		
Place Poiron		
Quai Nicolas Cugnot : Appoint Tri		
Rue de Cumène		
Rue de l'Yser		
Rue du Val de Fer		
Rue Marcellin Berthelot		
Rue Mendès France – Foyer Clerbout		
Rue Pasteur		
Rue Povia de Lanhoso : Cimetière		
Rue Victor de Lespinats		
Rue Voltaire		
Stade		
PIERREVILLE		
Rue des Pâquis		
PONT-SAINT-VINCENT		
Rue Albert Thomas		
Rue des Cazotys		
Rue Jean Jaurès : Salle des sports		
PULLIGNY		
Avenue du Tricourt		
Espace Entre 2 Rives		
Route de Pierreville		
RICHARDMENIL		
Chemin du Bois de Grève : Parking cimetière		
Place de l'Empereur - Bois Impérial		
Rue des Sablières		
Rue Jean Lamour		
Chemin du Bois de Grève : Terrain de sport Vert Village		
SEXEY-AUX-FORGES		
Rue de la République		
Rue des Étangs		
Route de Pont Saint Vincent : Salle des fêtes		
THELOD		
Route de Xeuilley		
Rue du Lavaux		
VITERNE		
Rue Julien Joly : Cimetière		
Sentier de Vézelize		
XEUILLEY		
Chemin d'Houdelmont		
Rue sous les vignes		

conteneurs **papiers** 
 conteneurs **verre** 
 conteneurs **vêtements** 

DÉCHETTERIE

Toute l'année

Parc d'industries Moselle Rive Gauche, Rue Pierre-Emile Martin 54850 Messein

FERMETURE : Jours fériés, dimanches de Pâques et de Pentecôte

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
9h-12h		9h-12h		9h-12h	9h-12h	9h-12h
13h30 18h30		13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	13h30 18h30	

Déchets autorisés

Batteries au plomb • huiles minérales • huiles alimentaires • produits de bricolage ou jardinage • pneus (sans jante) • appareils électriques ou électroménagers piles • lampes • néons • cartouches d'imprimantes • verre • papiers • textiles ferrailles • mobilier • bois • cartons • gravats • polystyrène • films plastiques laine de verre • huisseries • plâtre • encombrants

Badge d'accès

20 PASSAGES ANNUELS



Formulaire de demande disponible sur le site internet de la CCMM. Les justificatifs suivants sont requis : pièce d'identité justificatif de domicile de moins de 6 mois • téléphone



DÉCHETS VERTS

Des plateformes sont à votre disposition à : Chavigny – Flavigny-sur-Moselle Frolois – Maizieres – Maron – Méréville – Messein – Neuves-Maisons – Pierreville Pulligny - Richardménil – Sexey-aux-Forges – Thélod – Viterne – Xeuilley
> Accès réservé exclusivement aux particuliers résidents du territoire

SERVICE DES ENCOMBRANTS SUR RENDEZ-VOUS

La CCMM propose aux personnes à mobilité réduite ou âgées, un service de collecte à domicile et sur rendez-vous, gratuit d'objets encombrants (voir art. 121j et 3.5 du règlement de collecte des déchets ménagers et assimilés).

Les conditions d'accès au service des encombrants sont similaires à celles du service de transport à la demande de la CCMM (T'MM+).

Dans le cas où les habitants n'ont jamais fait appel au T'MM+, ils doivent contacter leur commune de résidence qui dispose d'un formulaire à compléter : « Autorisation d'accès aux services de collecte des encombrants ».

Infos et contacts

NOUVEAUX ARRIVANTS - CHANGEMENT DE SITUATION PROFESSIONNELS DU TERRITOIRE

Contactez-nous pour étudier ensemble les modalités d'accès aux différents services de collecte du territoire : déchetterie, ordures ménagères, tarifications applicables, etc.

NOUS RENCONTRER - NOUS CONTACTER

Communauté de communes Moselle et Madon
712, rue Nicolas Cugnot (à partir de février 2024)
54230 Neuves-Maisons
secretariat@covalom.fr
✉ 03.54.95.62.41

HORAIRES D'ACCUEIL

Lundi : 8h30-12h/13h-17h
Mardi : 8h30-12h/13h-18h
Mercredi : 8h30-12h/13h-17h
Jeudi : 8h30-12h/13h-18h
Vendredi : 10h-12h/14h-16h30

S'ABONNER A LA LETTRE DE LA PREVENTION

Pour recevoir l'information des déchets par mail, une fois par mois : prevention.dechets@cc-mosellemadon.fr



PLUS D'INFOS

www.cc-mosellemadon.fr
rubrique «Vivre et habiter/
Prévention et gestion des déchets»